

Amendement 391**Cristian-Silviu Buşoi, Patrizia Toia**

au nom de la commission de l'industrie, de la recherche et de l'énergie

Rapport**A9-0319/2023****Frédérique Ries**

Emballages et déchets d'emballages

(COM(2022)0677 – C9-0400/2022 – 2022/0396(COD))

Proposition de règlement**Annexe V***Texte proposé par la Commission***RESTRICTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DE FORMATS D'EMBALLAGE**

	Format d'emballage	Usage restreint	Exemples représentatifs
1.	Emballages groupés en plastique à usage unique	Emballages en plastique utilisés au niveau du commerce de détail pour regrouper des produits vendus en boîtes de conserve, canettes, pots, tubes et paquets, conçus comme des emballages pratiques permettant aux utilisateurs finals d'acheter plusieurs exemplaires du produit ou les encourageant à le faire. Sont exclus les emballages groupés nécessaires pour faciliter la manutention lors de la distribution.	Films de fardelage, emballages par rétraction
2.	<i>Emballages en plastique à usage unique, emballages composites à usage unique ou autres emballages à usage unique pour les fruits et légumes frais</i>	<i>Emballages à usage unique pour moins de 1,5 kg de fruits et légumes frais, sauf si la nécessité d'éviter les pertes d'eau, le flétrissement, les risques microbiologiques ou les chocs physiques est démontrée.</i>	<i>Filets, sacs, plateaux, récipients</i>
3.	<i>Emballages en</i>	<i>Emballages à usage unique pour aliments</i>	<i>Plateaux,</i>

	<i>plastique à usage unique, emballages composites à usage unique ou autres emballages à usage unique</i>	<i>et boissons remplis et utilisés dans des locaux du secteur des hôtels, restaurants et cafés, qui englobent tous les espaces de restauration à l'intérieur et à l'extérieur d'un établissement couverts de tables et de tabourets, les espaces prévus pour se tenir debout et les espaces de restauration que plusieurs opérateurs économiques ou tiers proposent conjointement aux utilisateurs finaux à des fins de consommation d'aliments et de boissons</i>	<i>assiettes et gobelets jetables, sacs, feuilles, boîtes</i>
4.	<i>Emballages à usage unique pour condiments, confitures, sauces, crèmes pour café, sucre et assaisonnements dans le secteur des hôtels, restaurants et cafés</i>	<i>Emballages à usage unique du secteur des hôtels, restaurants et cafés contenant des portions ou rations individuelles, utilisés pour les condiments, les confitures, les sauces, les crèmes pour café, le sucre et les assaisonnements, à l'exception des emballages fournis avec les aliments prêts à emporter destinés à la consommation immédiate, sans nécessité d'aucune autre préparation</i>	<i>Sachets, tubes, plateaux, boîtes</i>
5.	Emballages miniatures en plastique à usage unique pour l'hôtellerie	Pour les produits cosmétiques, d'hygiène et de toilette de moins de 50 ml pour les produits liquides ou de moins de 100 g pour les produits non liquides	Bouteilles de shampoing, bouteilles de lotions pour les mains et le corps, sachets pour savonnettes miniatures

Amendement

RESTRICTIONS RELATIVES À L'UTILISATION DE FORMATS D'EMBALLAGE

	Format d'emballage	Usage restreint	Exemples représentatifs
1.	Emballages	Emballages en plastique utilisés au niveau	Films de

	groupés en plastique à usage unique	du commerce de détail pour regrouper des produits vendus en boîtes de conserve, canettes, pots, tubes et paquets, conçus comme des emballages pratiques permettant aux utilisateurs finals d'acheter plusieurs exemplaires du produit ou les encourageant à le faire. Sont exclus les emballages groupés nécessaires pour faciliter la manutention lors de la distribution.	fardelage, emballages par rétraction
2.	<i>supprimé</i>	<i>supprimé</i>	<i>supprimé</i>
3.	<i>supprimé</i>	<i>supprimé</i>	<i>supprimé</i>
4.	<i>supprimé</i>	<i>supprimé</i>	<i>supprimé</i>
5.	Emballages miniatures en plastique à usage unique pour l'hôtellerie	Pour les produits cosmétiques, d'hygiène et de toilette de moins de 50 ml pour les produits liquides ou de moins de 100 g pour les produits non liquides	Bouteilles de shampoing, bouteilles de lotions pour les mains et le corps, sachets pour savonnettes miniatures

Or. en